

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN

HAUTE-GARONNE **EN COMMUN**

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
— AVEC GEORGES MÉRIC



**“ HAUTE-
GARONNE
ÉCOLOGIQUE**



INTRODUCTION

HAUTE- GARONNE

PROTECTRICE

ÉCOLOGIQUE

CITOYENNE

SOLIDAIRE

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales dans les 27 cantons de la Haute-Garonne. Ce rendez-vous démocratique intervient dans une période décisive face aux enjeux climatiques. La crise sanitaire mondiale de la Covid-19 l'a plus que démontré : préserver l'environnement, c'est aussi préserver la santé et la qualité de vie de tous et de chacun.

Depuis 6 ans, la majorité départementale agit pour répondre de façon ambitieuse à l'urgence écologique et améliorer la qualité de vie des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais.

Les engagements pris en 2015 ont été tenus.

Nous continuerons de défendre une écologie de la réalité qui encourage les changements justes, bénéfiques à toutes et tous.

Dans un contexte particulièrement incertain, une équipe renouvelée et expérimentée de 27 femmes et 27 hommes rassemblés au sein de **HAUTE-GARONNE EN COMMUN**, s'engage pour un Département toujours plus solidaire, citoyen et écologique.

Notre programme s'articule autour de 4 grands axes : Haute-Garonne protectrice, Haute-Garonne écologique, Haute-Garonne citoyenne et Haute-Garonne solidaire.

Nous présentons aujourd'hui **HAUTE-GARONNE ÉCOLOGIQUE**.

SOMMAIRE

- Développer les mobilités durables
- Investir dans l'énergie propre
- Garantir l'accès à l'eau
- Protéger la biodiversité et les Espaces Naturels
- Encourager l'agro-écologie
- Promouvoir les circuits courts
- Poursuivre la transition alimentaire dans les collèges
- Développer les loisirs et le tourisme de nature
- Être une collectivité exemplaire

p 3-4

p 5

p 6

p 7

p 8

p 9

p 10

p 11

p 12

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Avec une métropole dense et attractive telle que l'agglomération toulousaine, la question de la qualité de l'air et de la réduction des gaz à effet de serre est devenue une préoccupation de santé publique. Pour **HAUTE-GARONNE EN COMMUN**, l'aménagement du territoire est une question primordiale afin de rapprocher le lieu de travail du lieu de l'habitat, et ainsi réduire les déplacements pendulaires entre la Métropole toulousaine et les zones périurbaines et rurales. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** s'engage également à relever le défi d'une mobilité plus durable, au bénéfice de la qualité de l'air et de la qualité de vie des habitants.

DOUBLER LA PART MODALE DU VÉLO

100 km de Réseau Express Vélo pour les déplacements du quotidien

Se déplacer à vélo en toute sécurité nécessite de pouvoir accéder à des voies réservées. Nous créerons un véritable maillage du territoire qui permette aux Haut-Garonnaises et aux Haut-Garonnais de relier les zones périurbaines à Toulouse à vélo, en toute sécurité.

Nous poursuivrons la réalisation du Réseau Express Vélo engagée par la majorité départementale pour atteindre à terme 100 km de voies réservées sur tout le territoire.

Des axes cyclables pour aller à l'école et au collège en toute sécurité

Nous favoriserons la pratique du vélo dès le plus jeune âge, en aménageant des pistes cyclables sécurisées aux abords des écoles et des collèges.

CRÉATION DE 2 000 PLACES DE COVOITURAGE

Encourager la pratique du covoiturage est un enjeu majeur pour lutter contre la congestion routière dans l'agglomération toulousaine et la pollution atmosphérique.

Nous poursuivrons le plan ambitieux lancé par la majorité départementale en créant 2 000 places supplémentaires sur des aires équipées et sécurisées, portant leur nombre à plus de 3 000 sur l'ensemble du département.



NOUS VOULONS FAIRE DE LA HAUTE-GARONNE LE 1^{ER} DÉPARTEMENT DU VÉLO.



DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

201 M€ pour les transports en commun de l'agglomération toulousaine

La majorité départementale a pris un engagement fort pour le développement des transports en commun dans l'agglomération toulousaine en accordant une subvention exceptionnelle à Tisséo de 201 M€ qui permettra de réaliser 4 projets structurants pour l'avenir : la 3^{ème} ligne de métro "Toulouse Aerospace Express", la connexion entre la ligne B du métro et la future ligne TAE, la création de nouvelles lignes Linéo et des lignes express afin de desservir les territoires du Muretain et du Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT).

Desservir l'ensemble des territoires avec le Réseau liO Arc-en-Ciel accessible à tous

Le Département gère, en délégation de la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée, le réseau de bus interurbain liO Arc-en-Ciel, qui comporte 55 lignes de bus régulières permettant de desservir 341 communes. Durant le dernier mandat, la majorité départementale a créé 4 lignes "express Hop !" reliant Toulouse à Villemur, Grenade, Nailoux et Bessières. Depuis le 1^{er} juillet 2020, en accord avec la Région Occitanie, la majorité départementale a baissé la tarification du réseau en fixant le prix du ticket "1 déplacement" à 2 €, l'abonnement annuel tout public à 390 € au lieu de 500 € et en instaurant un abonnement mensuel jeune à 20 €. Haute-Garonne en commun poursuivra le développement du réseau liO Arc-en-Ciel pour accompagner la croissance démographique du département.

Maintien de la gratuité des transports pour les scolaires, les plus de 65 ans non imposables, les jeunes en situation de handicap et les personnes demandeuses d'emploi

Nous favoriserons l'accès de tous aux transports publics sur le territoire et notamment les populations les plus démunies et fragiles.

Nous maintiendrons la gratuité des transports en lien avec la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour les 75 000 élèves scolaires en Haute-Garonne, de la maternelle au lycée, ce qui représente une économie pour les familles de 662 € par enfant, ainsi que pour les personnes de 65 ans et plus, non imposables, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi.

Nous considérons que ces mesures de justice sociale sont indispensables et ne peuvent être remises en cause.

DES AUTOCARS ET DES ARRÊTS DE BUS ACCESSIBLES À TOUS

L'ensemble des autocars du réseau liO Arc-en-Ciel sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous nous engageons à poursuivre les travaux engagés par la majorité départementale pour rendre 100 % des arrêts de bus accessibles d'ici fin 2021.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DU TRAIN

Faciliter les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT)

Nous soutiendrons le projet de modernisation des infrastructures de "l'étoile ferroviaire toulousaine" afin d'améliorer les déplacements du quotidien.

Par ailleurs, nous soutenons l'arrivée de la LGV sur notre territoire et resterons mobilisés pour que Toulouse soit à 3h20 de Paris dans les meilleurs délais.

RÉALISER DES ROUTES DURABLES

Le Conseil départemental gère 6 138 km de routes départementales et mène environ 800 chantiers par an pour sécuriser ce réseau nécessaire à la mobilité des habitant.e.s, particulièrement dans les zones éloignées de la métropole.

Nous expérimenterons de nouvelles pratiques, techniques et matériaux de construction (matériaux alternatifs au goudron) plus respectueux de l'environnement.

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE PROPRE

La Planète s'achemine vers un réchauffement de +3 degrés si aucune action humaine décisive n'est menée. Selon l'ONU, pour maintenir le réchauffement climatique sous 2 degrés, et si possible 1,5 degrés, des solutions existent mais il faut agir maintenant. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** s'engage à agir pour accélérer le déploiement d'actions simultanées visant à diminuer les émissions de carbone et les gaz à effet de serre à court, moyen et long termes.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

100 % des nouveaux bâtiments départementaux à énergie positive

Le parc immobilier du Département comprend 262 bâtiments, représentant un peu plus de 700 000 m² de surface.

Nous poursuivrons le travail engagé par la majorité départementale pour rénover le parc existant. Tous les nouveaux bâtiments seront à énergie positive.

Baisser de 20 % les consommations énergétiques des bâtiments départementaux existants

Nous poursuivrons la rénovation thermique des bâtiments existants et la mise en place de nouveaux outils de monitoring énergétique pour optimiser la performance énergétique, comme "Ubigreen Energy", développé par une start-up toulousaine. Ce dispositif permet, grâce à ses capteurs, de collecter des données énergétiques et environnementales des bâtiments.

Lutter contre les passoires thermiques dans le parc privé et public

Haute-Garonne en commun maintiendra les aides financières aux ménages les plus modestes pour la rénovation thermique et l'amélioration de l'habitat ancien, afin de faire diminuer la facture énergétique et d'offrir des conditions de logement dignes et décentes. Cette aide s'élèvera entre 1 500 et 2 500 € par logement.

Nous nous donnons comme objectif d'accompagner 2 500 ménages par an soit 15 000 sur le mandat.

Par ailleurs, nous participerons à la réhabilitation de 500 logements sociaux par an avec les bailleurs.

SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUELABLE

Multiplier par dix la production d'énergie renouvelable

Nous équiperons les bâtiments et les terrains départementaux de capteurs photovoltaïques dans un objectif de produire 1 200 MWh/an.

Favoriser les coopérations avec des producteurs locaux d'énergie renouvelable

Nous associerons le Conseil départemental à des initiatives coopératives, en lien avec les collectivités, afin de faire émerger des coopérations territoriales avec les producteurs locaux de la filière ENergie Renouvelable ENR comme Citoy'EnR, Enercoop, etc... Nous ferons la promotion de l'autoconsommation pour aller vers des circuits courts de l'énergie.

Les marchés d'électricité de la collectivité intégreront "l'électricité verte locale".

**NOUS NOUS
ENGAGEONS POUR
UN DÉPARTEMENT
NEUTRE EN
CARBONE À
L'HORIZON 2050.**

GARANTIR L'ACCÈS À L'EAU

Dans l'avenir, une diminution de moitié des débits naturels en été et une hausse de la température de l'eau menacent les différents usages de la ressource en eau et les équilibres environnementaux. Avoir accès à une eau saine, au bon endroit et au bon moment, sera l'enjeu prioritaire de la prochaine décennie pour l'ensemble des acteurs et des habitant.e.s de la Haute-Garonne. Nous devons prendre des décisions aujourd'hui pour garantir l'avenir. Dans la poursuite du Projet de territoire Garon'Amont lancé par la majorité départementale, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** déploiera des actions concrètes pour préserver la ressource en eau.

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'eau est un bien commun. Nous défendrons un service public de l'eau afin de sécuriser l'approvisionnement quantitativement et qualitativement, garantir un service transparent et une gestion raisonnée de la ressource, territoire par territoire. Concernant le projet de privatisation de certaines missions d'EDF, nous demanderons une large concertation publique afin d'éclairer les citoyens sur les choix gouvernementaux et pour garantir la maîtrise publique de la ressource en eau. Nous ne pouvons confier nos barrages à des opérateurs peu soucieux de leur impact sur nos territoires et davantage portés sur leur rentabilité à court terme.

METTRE EN ŒUVRE LES 130 RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN "GARON'AMONT"

Dès 2017, la majorité départementale a engagé l'élaboration du Projet de territoire Garon'Amont afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau sur le territoire haut-garonnais et garantir à tous l'accès à ce bien commun pour les années à venir. Un panel de 30 citoyens, tiré au sort, a émis 130 recommandations qui ont toutes été retenues et ont abouti à 32 actions concrètes. Nous nous engageons à toutes les mettre en œuvre, qu'il s'agisse de la préservation des zones humides, de l'optimisation de l'irrigation agricole en lien avec les exploitants, de la récupération des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts publics et privés,

d'une meilleure utilisation des réserves existantes comme les barrages hydroélectriques ou les lacs collinaires, ou encore la recharge active des nappes phréatiques par infiltration des eaux pluviales. Ceci se fera au moyen d'une concertation permanente avec tous les acteurs : associations environnementales, agriculteurs, associations engagées dans la défense de l'eau en tant que bien public, entreprises, collectivités locales, mais surtout avec tous les citoyens qui doivent être partie prenante de ce projet vital pour notre territoire.



HAUTE-GARONNE EN COMMUN S'ENGAGE À METTRE EN ŒUVRE LES 130 RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN GARON'AMONT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU À LONG TERME.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES NATURELS

Défendre une Haute-Garonne écologique, c'est défendre le droit à la Nature pour chacune et chacun. La crise sanitaire a montré un désir fort des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais de retour à la nature pour redécouvrir la richesse des biodiversités de notre département. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** souhaite favoriser l'émergence d'une société écoresponsable respectueuse de la nature.

DÉVELOPPER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET LES RENDRE ACCESSIBLES

Les Espaces Naturels Sensibles permettent de préserver la biodiversité, tout en sensibilisant les citoyens au respect de leur environnement naturel. Durant son mandat, la majorité départementale a classé 3 246 hectares d'Espaces Naturels Sensibles et 6 autres sites sont déjà à l'étude pour 2021 représentant 100 hectares supplémentaires. Nous poursuivons le développement de ces espaces préservés avec un objectif de 5 000 hectares sur le territoire haut-garonnais.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN ARBRES ET FORÊTS

Préserver les vieilles forêts et les forêts de proximité

Il est urgent de protéger nos forêts, véritables puits de carbone et réservoirs de biodiversité aujourd'hui rares et menacées. Nous poursuivons la démarche entreprise par la majorité départementale pour classer nos forêts en Espaces Naturels Sensibles, en partenariat avec l'Office National des Forêts et d'autres partenaires privés.

Soutenir la plantation de haies et de zones arborées

Nous étendrons la plantation de haies dans les espaces publics, en lien avec les collectivités locales, les agriculteurs et l'association Arbres et Paysages d'Autan.

RENATURER LES SURFACES URBANISÉES

Recréer de la biodiversité

Nous souhaitons que la part départementale de la taxe dédiée aux Espaces Naturels Sensibles soit mobilisée pour des opérations de renaturation. Nous prolongerons les études en cours sur la renaturation de parcelles, comme avec la commune de Blagnac sur 5 sites déjà identifiés.

Respecter le principe de zéro "perte nette" ou d'équivalence écologique

Dans le cadre de la compensation d'atteinte à la biodiversité, nous appliquerons sur chaque projet d'aménagement, dont le Conseil départemental aura la maîtrise d'ouvrage, des mesures pour restaurer, créer, améliorer un écosystème ou en empêcher la perte ou la dégradation. Nous prolongerons ces mesures de compensation par des contrats d'Obligations Réelles Environnement, avec des partenaires privés ou publics.

Planter des micro-forêts dans les projets de construction de bâtiments départementaux

Nous favoriserons la création d'espaces verts et de micro-forêts, en partenariat avec l'association "Toulouse en Transition" et l'ensemble des porteurs de projets, dans tous les nouveaux projets de construction de bâtiments départementaux.

Développer les jardins partagés

Nous renforcerons les partenariats avec les acteurs promouvant la création de jardins partagés, comme l'association "Partageons les jardins".

Nous poursuivons les actions engagées par la majorité départementale en éditant un guide des jardins collectifs de la Haute-Garonne à destination des porteurs de projet. Nous organiserons un grand colloque visant à co-construire avec les acteurs concernés une nouvelle politique départementale en faveur de ces jardins.

NOUS DÉFENDRONS LE DROIT À LA NATURE POUR CHACUNE ET CHACUN.

ENCOURAGER L'AGRO-ÉCOLOGIE

Alors que notre système agricole est sous pression, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** fait du soutien aux agricultrices et aux agriculteurs de la Haute-Garonne une priorité. Calamités météorologiques, précarisation, nouvelles exigences des consommateurs, révision de la PAC : nous serons au plus près de nos agriculteurs et de nos agricultrices pour les accompagner vers une agriculture respectueuse de l'environnement. Nous nous donnons pour objectif de passer à plus de 20 % d'exploitations agricoles en agriculture biologique et 100 % en agriculture écoresponsable d'ici 2024.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTRICES ET DES AGRICULTEURS

Un réseau de 28 conseillers agro-environnement

Nous poursuivons le déploiement du réseau de conseillers agro-environnement du Département. Ceux-ci accompagnent quotidiennement les 6 000 agricultrices et agriculteurs de Haute-Garonne vers des pratiques agricoles plus adaptées aux évolutions du climat et davantage respectueuses de l'environnement, tout en préservant la rentabilité économique des exploitations.

Développer les partenariats

Nous poursuivons les partenariats engagés par la majorité départementale avec les filières agricoles pour faire avancer l'agro-écologie, notamment avec le Syndicat des vignerons de Fronton ou encore la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales).

Haute-Garonne en commun s'appuiera sur la coopération établie entre la majorité départementale et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.

PRÉSERVER LA TERRE, LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ DE TOUS

Lutter contre l'érosion des sols

Nous poursuivons les actions de sensibilisation menées par la majorité départementale auprès des exploitants agricoles afin de prévenir l'érosion des sols et les coulées de boue, qui nuisent régulièrement à la sécurité sur les routes. Nous poursuivons le développement de couverts végétaux sur site qui permettent d'éviter l'érosion et de conserver l'eau localement.

Réduire les intrants (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques)

Nous continuerons de porter le "Projet Agro-Environnemental et Climatique – Système Polyculture Élevage", engagé par la majorité départementale en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Ce projet vise à développer les exploitations de polyculture élevage du département vertueuses dans leurs pratiques environnementales.



**NOUS DÉFENDRONS
UN MODÈLE
AGRICOLE DURABLE,
EN ACCOMPAGNANT
NOS AGRICULTRICES
ET NOS AGRICULTEURS
DANS LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE.**



PROMOUVOIR LES CIRCUITS COURTS

La crise de la Covid-19 a mis en lumière la fragilité de nos systèmes alimentaires et révélé les fortes attentes des citoyens en termes de circuits courts et de produits sains et locaux. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** soutiendra les producteurs et les initiatives, en faveur du développement d'une alimentation de qualité et de proximité, respectueuse de l'environnement.

UN PLAN DÉPARTEMENTAL POUR DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS

Faciliter les implantations agricoles

Nous soutiendrons la création d'Espaces-test qui permettent à des porteurs de projets agricoles de disposer de parcelles et d'un accompagnement financier pour une durée de 1 à 3 ans.

Nous favoriserons leur installation à la sortie des espaces-test, en lien avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), au moyen d'un dispositif de location-accession de parcelles. En effet, faute de terres agricoles accessibles, un certain nombre de porteurs de projet quitte le territoire pour des départements limitrophes.

Faire émerger des filières locales

Nous lancerons des appels à projet à proximité des Espaces-test avec les EPCI volontaires pour favoriser l'émergence de filières courtes structurées.

Créer des "Espaces Agricoles et Naturels"

Nous utiliserons le périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) afin de créer des réserves foncières agricoles en lien avec les communes et les EPCI.

DÉVELOPPER LA MISE EN RELATION DES PRODUCTEURS ET DES CONSOMMATEURS

Renforcer l'application DirectFermiers31

La majorité départementale a mis en ligne en 2020 un annuaire des producteurs en vente directe de la Haute-Garonne. 326 producteurs fermiers avec leurs 626 points de vente y sont déjà référencés. De nouvelles fonctionnalités sont déjà à l'étude pour permettre des échanges directs entre agriculteurs et entre producteurs et consommateurs.

Soutenir les filières alternatives locales de distribution

Nous soutiendrons les associations sociales proposant des alternatives locales de distribution (AMAP ou vrac) par la mise en relation avec des producteurs et des agriculteurs haut-garonnais.

Donner accès aux plus précaires à une alimentation de qualité

Nous devons accompagner les populations les plus précaires dans leurs changements de pratiques de consommation. C'est pourquoi, nous accompagnerons les expérimentations menées pour promouvoir une alimentation saine de proximité.



**NOUS FAVORISERONS
LES CIRCUITS COURTS
POUR UNE ALIMEN-
TATION Saine ET DE
QUALITÉ.**



POURSUIVRE LA TRANSITION ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES

Le Conseil départemental sert 6,5 millions de repas chaque année dans les 96 collèges publics du département. 89 collèges disposent d'une cuisine autonome et chaque nouveau collège est construit avec sa propre cuisine. Nous pensons que la qualité de la restauration scolaire est primordiale pour la santé et le bien-être des collégiens mais aussi pour la sensibilisation des élèves au bien manger et au tri des déchets.

POURSUIVRE LE PLAN POUR LA TRANSITION ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES

Nous poursuivrons le plan ambitieux engagé par la majorité départementale en 2020 pour fournir aux 57 000 collégiens et collégiennes des établissements publics de Haute-Garonne une alimentation de qualité qui favorise les produits bio, locaux, frais, bruts et de saison. À l'horizon 2022, nous nous engageons à garantir 50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de produits bio dans les cantines. Nous associerons les élèves, leur famille et les personnels en créant dans chaque collège une "commission menu et alimentation".

LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Depuis 2017, la majorité départementale a mis en place la collecte et le traitement des biodéchets dans les collèges. En 2020-2021, près de 50 collèges bénéficient de cette prestation.

Nous souhaitons généraliser la collecte et la valorisation des biodéchets aux 96 collèges publics en Haute-Garonne, avec l'objectif de réduire d'au moins 20 % le gaspillage alimentaire et en parallèle, de valoriser 100 % des déchets restants à l'horizon 2022.

ÉLARGIR LA PLATEFORME AGRILocal 31 AUPRÈS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

En 2016, la majorité départementale a créé la plateforme Agrilocal 31, pour faciliter l'approvisionnement des collèges en produits locaux, en mettant en relation directe les établissements et les agriculteurs.

Haute-Garonne en commun poursuivra l'élargissement d'Agrilocal 31 pour favoriser une alimentation de qualité dans les services de restauration collective de la Haute-Garonne.



**NOUS VOULONS
GARANTIR À NOS
COLLÉGIENNES ET
NOS COLLÉGIENS
UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ POUR
LEUR SANTÉ ET LEUR
BIEN-ÊTRE.**



DÉVELOPPER LES LOISIRS ET LE TOURISME DE NATURE

La Haute-Garonne présente une diversité naturelle qu'il est indispensable de protéger et de valoriser. Celle-ci constitue un véritable atout de développement économique et d'aménagement de notre département, à condition de respecter les territoires et ses habitants. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** poursuivra l'action engagée par la majorité départementale pour développer un tourisme responsable et durable.

UN PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES PÉDESTRES

Dans la continuité de la démarche engagée par la majorité départementale, Haute-Garonne en commun élaborera le premier Plan départemental des espaces, sites et itinéraires pédestres afin de développer un tourisme en réseau raisonné, respectueux des territoires et de leurs habitants.

UN TOUR DE LA HAUTE-GARONNE À VÉLO

Haute-Garonne en commun poursuivra le développement du tourisme écoresponsable mené par la majorité départementale depuis 6 ans, notamment la randonnée pédestre et cyclable. 311 km de pistes cyclables seront aménagées, dont le Canal des Deux Mers (V80), Transgarona (V83), la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) et la Véloroute de la vallée de l'Arize.

En lien avec les territoires, nous dessinerons un Tour de la Haute-Garonne à vélo à la découverte du patrimoine, des produits locaux et de l'artisanat local. Nous développerons des services vélos (toilettes, zones de réparation, accès vélo à assistance électrique, stationnements sécurisés...), ainsi qu'une offre de location de vélos sur les sites touristiques haut-garonnais. Enfin, nous expérimenterons un service de transport de vélos dans les bus pour faciliter l'intermodalité des déplacements touristiques.

DIVERSIFIER LES SPORTS DE MONTAGNE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Face aux aléas climatiques et à l'évolution des attentes du public, nous devons repenser le modèle économique des stations de montagne en proposant une offre touristique 4 saisons respectueuse de l'environnement, du territoire et de ses habitants, et capable de préserver l'activité économique des vallées haut-garonnaises.

En 2018, la majorité départementale a repris la gestion des quatre stations de ski haut-garonnaises en grande fragilité financière, ce qui a permis de préserver 1 000 emplois directs et de lancer les investissements nécessaires à leur transformation vers un modèle durable destiné à un tourisme écoresponsable.

Haute-Garonne en commun poursuivra le plan ambitieux d'investissements de 25 M€ d'ici 2025, qui permettra notamment de renouveler l'ascenseur valléen de Bagnères-de-Luchon et de créer une véritable offre 4 saisons sur les 4 stations.

PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE DE NATURE

Nous développerons les activités sportives de nature, notamment en milieu forestier dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Nous le ferons en lien avec les associations pédestres, cyclotouristes, de courses à pied et de course d'orientation.

VALORISATIONS DU TOURISME FLUVIAL : CANAL DU MIDI, REMISE EN NAVIGABILITÉ DU TARN

La valorisation du Canal du Midi

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, le Canal du Midi est une institution unique de notre territoire que nous devons protéger, entretenir, restaurer et valoriser. La majorité départementale s'est mobilisée auprès de tous les acteurs dans plusieurs instances de suivi et de gouvernance. Elle a notamment participé à la rénovation du bâtiment de l'écluse de Renneville, à la mise en réseau des sites de Bonrepos-Riquet, Saint Ferréol et Port Lauragais. Nous poursuivrons cet engagement autour de nouveaux axes de développement : restauration des plantations, préservation de la qualité de l'eau, soutien au développement des équipements touristiques, promotion et animation culturelle.

La remise en navigabilité du Tarn

Le Tarn, principal affluent de la Garonne, est une composante essentielle du patrimoine naturel de la Haute-Garonne. Nous poursuivrons le projet de remise en navigabilité du Tarn engagé fin 2020 par la majorité départementale avec la Communauté de communes Val-Aïgo, dans le but de rendre à nouveau possible la navigation et de proposer une nouvelle offre touristique durable en Haute-Garonne.

ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Depuis 2017, la majorité départementale a engagé de nombreuses mesures concrètes pour devenir une collectivité exemplaire face à l'urgence climatique. Nous renforcerons et développerons les actions en interne visant à réduire les gaz à effet de serre et sensibiliserons les partenaires de la collectivité aux bons gestes.

RENFORCER LA CHARTE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En élaborant une charte de la commande publique en 2017, la majorité départementale a souhaité promouvoir un achat responsable, innovant et respectueux de l'environnement. Haute-Garonne en commun s'inscrit dans la même logique vertueuse afin que les marchés publics puissent être un levier pour favoriser les entreprises locales engagées dans une démarche de responsabilité sociale et solidaire.

UN BONUS FINANCIER AUX ASSOCIATIONS POUR LES PROJETS VERTUEUX

Nous attribuerons un bonus aux associations qui développent des projets vertueux, intégrant une dimension écologique ou de développement durable.

TRANSFORMER PROGRESSIVEMENT LA FLOTTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nous poursuivrons le renouvellement de la flotte départementale avec des véhicules hybrides et électriques. Des incitations au covoiturage seront également menées auprès des agents du Conseil départemental.

ENCOURAGER LES AGENTS DU DÉPARTEMENT À UTILISER LES MODES DOUX

Nous renouvellerons le plan de déplacements de l'administration du Conseil départemental qui vise à inciter les agents à adapter un comportement écoresponsable alternatif à la voiture individuelle, pour se rendre sur leur lieu de travail. Le "forfait mobilités durables" sera notamment reconduit, pour les agents utilisant les modes doux.

CRÉER UN PARCOURS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU COLLÈGE

Haute-Garonne en commun souhaite renforcer la sensibilisation des collégiens aux enjeux environnementaux, en lien avec Haute-Garonne Environnement, avec des actions concrètes, comme la participation des élèves au défi "bâtiment à énergie positive" et au défi "forêt", la réalisation d'un guide des bonnes pratiques pour la qualité de l'air ou encore l'accompagnement des collèges porteurs de projets pédagogiques à caractère environnemental.



LE DÉPARTEMENT DEVRA DONNER L'EXEMPLE AVEC DES MESURES CONCRÈTES POUR ENCOURAGER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE.

